

REUNION DU 20/10/2021 COMITE ELECTORAL CONSULTATIF

Membres présents	<ul style="list-style-type: none"> • M. Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles • M. Michel GEOFFROY, PR • M. Christophe ROOS, PR • Mme Laura CASSIN, MCF • M. Claude HERTOGH, MCF • Mme Dominique AURELIA-TOTO, MCF • M. Serge COLOT, MCF • Mme Odile MARCELIN-FRANCOIS-HAUGRIN, MCF • M. Frédéric GERARDIN, BIATSS • M. Bruno HARAL, BIATSS • M. Olivier PORTECOP, BIATSS • Mme Raïssa GABOURG, étudiante • M. Nicolas CRAIPEAU, représentant rectrice de la Guadeloupe • M. Fernand SABIN, représentant recteur de la Martinique • M. Boris HANOT, DGS par intérim • Mme Ségolène LAM, directrice des affaires juridiques
Début de séance	09h02
Fin de séance	09h42

Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1. Arrêtés portant organisation des élections ; 2. Implantation des bureaux de vote.
----------------------	---

Points abordés	Organisation des élections
Discussions	<p>Dans le cadre du renouvellement des conseils centraux de l'université, monsieur le Président présente les documents transmis aux membres du comité électoral consultatif. Il propose quelques modifications de syntaxe.</p> <p>Monsieur Gérardin propose de préciser les listes des pièces d'identité autorisées, et demande les modalités prévues pour la propagande sur les listes de diffusion.</p>
Décisions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ajout de l'annexe : listes des pièces d'identité autorisées ; 2. Pas de diffusion par mail pour la propagande, mais mise en place d'un espace dédié à la communication électorale.

Points abordés	Implantation des bureaux de vote
Discussions	<p>Madame LAM, présente le schéma d'implantation des bureaux de vote.</p> <p>Monsieur SABIN demande l'alternatif prévu en cas de dégradation de la situation sanitaire.</p> <p>Monsieur Gérardin, propose de maintenir trois bureaux de vote en Martinique : INSPE, Schœlcher, Ménard. De plus, il demande le lieu de vote des médecins implantés en Guyane.</p> <p>Madame LAM, récapitule les bureaux de vote qui seront prévus : 3 en Guadeloupe et 2 en Martinique</p> <p>Madame Francois-Haugrin, demande des précisions sur les dates de fin de mandat des élus actuels.</p> <p>Monsieur Roos est d'avis à ne pas multiplier les bureaux de vote</p> <p>Monsieur Geoffroy propose de faire le décompte des urnes en possession de l'université avant de prendre des décisions.</p>

Décisions	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bureaux de vote prévus : Guadeloupe (Fouillole, Saint Claude, CHU de pointe à pitre) Martinique (Schœlcher, CHU de la Ménard) ; 2. Pas de vote électronique prévu ; 3. Identifier les collèges de moins de 5 personnes et faire un regroupement pour éviter de transporter les urnes ; 4. Récolter le nombre d'urnes disponibles sur chaque pôle ; 5. Envisager un nombre de personnels assez conséquent dans les bureaux de vote ; 6. Les PUPH exerçant au centre hospitalier de Guyane n'appartiennent pas aux secteurs électoraux de l'université.
------------------	---

Point abordé	Questions diverses
Discussion	Pas de questions diverses

Séance levée à 9h42